



Septembre
2026

FO COM \ LA POSTE
LOG'ISSIMO



PROJET SUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ET SUR L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE À LOG'ISSIMO

FO COM PREND POSITION

Présenté comme une simple information en séance CSE du 22 juillet 2026.

LES ÉLUS FOCOM NE SE LAISSENT PAS CONTER FLEURETTE !

Ce projet est présenté comme une « simple information », mais les faits sont têtus : il s'agit d'une **réorganisation profonde** – redistribution des activités, bouleversement des rattachements hiérarchiques et fonctionnels, création de nouveaux liens de management, impacts sur les process et les SI, modifications des interfaces Groupe.

FO rappelle qu'un projet sans suppression de poste ne suffit pas à démontrer l'absence d'impact sur les conditions de travail.

Autant de signaux qui appellent une **consultation formelle**, pas une simple séance d'information.

Nos collègues, eux, sont déjà dans un flou angoissant.

Perte de sens, incompréhension stratégique, inquiétude sur l'avenir, absence de visibilité sur les équipes et les missions, sentiment de n'avoir été ni associés ni écoutés – certains parlent même de se sentir déplacés « comme des pions ». Ce n'est pas un ressenti anodin : **c'est un signal d'alerte social et humain.**

FO COM DEMANDE DES CHIFFRES ET DES ENGAGEMENTS

- ⇒ Répartition du CA et de la marge avec Viaposte ?
- ⇒ Lien concret entre cette nouvelle organisation et les objectifs de croissance ?
- ⇒ Indicateurs de succès définis ?
- ⇒ Combien de salariés impactés (rattachement, management, direction) ?
- ⇒ Combien de fiches de poste modifiées ?
- ⇒ Quel impact sur les rémunérations, la protection sociale, et quel accompagnement prévu ?

ET SURTOUT :

face à l'ampleur des changements, FO Com soutient fermement les élus qui exigent une analyse des impacts sur les conditions de travail et une évaluation des risques psychosociaux.

**FO COM
LE DIT
HAUT ET FORT**

**SI CELA N'A VRAIMENT
AUCUN EFFET
SUR LES SALARIÉS,
ALORS UNE CONSULTATION
DU CSE NE POSERA
AUCUN PROBLÈME
POUR LE DÉMONTRER.**

EN CONSÉQUENCE :

NOUS DEMANDONS SANS AUCUNE AMBIGUÏTÉ :

- Une analyse d'impact sur les conditions de travail et les Risques Psycho Sociaux potentiels.
- La requalification du dossier en information-consultation, et la suspension du projet jusqu'à l'avis éclairé du CSE.

FO RESTERA À VOS COTÉS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE !

DÉTERMINÉS